

Stratégie ruralité du Calvados

Bilan et perspectives



Sommaire

p. 04

Le mot du Préfet du Calvados

p. 05

Faire des territoires ruraux du Calvados les **fers de lance de la redynamisation, de l'amélioration du cadre de vie et de la transition écologique**

p. 09

Renforcer la qualité des écoles en milieu rural,
pour une jeunesse active et épanouie

p. 12

Garantir partout sur le territoire calvadosien **un accès efficient aux services publics et à la santé**

p. 14

Placer **la culture, le sport et le lien social**
au cœur des territoires ruraux du Calvados

p. 17

Connecter les territoires ruraux du Calvados

p. 19

Mettre la relation de proximité entre l'État et les collectivités locales
au service de la réussite des projets du territoire

p. 20

Animer les contrats de relance et de transition écologique



“ Le mot du préfet Thierry Mosimann Préfet du Calvados

En septembre 2019, Jacqueline GOURAULT, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, annonçait le lancement de l'Agenda rural. Le Gouvernement s'est doté ainsi d'une feuille de route ambitieuse comportant 181 mesures pour revitaliser les territoires ruraux et améliorer le cadre de vie des habitants.

La première édition de l'Agenda rural s'est achevée le 31 décembre 2022, ouvrant la voie à l'acte 2 de ce programme.

Dans le Calvados, les services de l'État se sont fortement mobilisés pour déployer cet agenda rural, et ce, dans tous les domaines : l'accès aux services publics, l'éducation, la santé, l'alimentation, la culture, l'amélioration de l'habitat et l'embellissement des centres-bourgs. Cette dynamique, qui a irrigué l'ensemble du département, a été portée dans un esprit de co-construction, de complémentarité et de concertation avec les collectivités locales et les forces vives du territoire. Elle a permis d'accompagner les petites communes rurales sur la voie de la transition écologique, numérique et démographique.

Ce document dresse les grandes lignes du bilan 2019-2022 de l'agenda rural dans le Calvados et les perspectives pour la nouvelle édition. L'articulation autour de 7 axes de travail, jugés prioritaires à l'échelle départementale, est maintenue. Certaines actions sont confortées voire renforcées, d'autres apparaissent pour tenir compte des nouveaux enjeux en particulier sur le plan énergétique. Pour ne prendre qu'un exemple, les contrats de relance et de transition énergétique ont ainsi vocation à s'enrichir des mesures financées par le fonds vert.

Entre 2019 et 2022, ce projet collectif a reposé sur un partenariat entre l'Etat et les élus locaux, fait d'écoute et de confiance mutuelle. C'est un gage de réussite et j'attacherai beaucoup de prix à maintenir cet état d'esprit pour la période à venir.

Le Calvados est un département pluriel, fait d'une mosaïque de paysages et d'un maillage de villages ou petites villes. Ces communes ont un rôle à jouer aux côtés des pôles urbains, rôle maintes fois souligné depuis la crise sanitaire et les mobilités résidentielles qu'elle a déclenchées.

Nous portons collectivement une ambition : valoriser la richesse et la singularité de ce territoire afin de le rendre plus attractif encore pour ses habitants mais également pour les nombreux touristes qui chaque année le visitent.

Les enjeux sont forts et les objectifs exigeants. Soyez assurés que les services de l'État seront pleinement mobilisés pour y répondre et construire l'avenir.

Faire des territoires ruraux du Calvados

les fers de lance de la redynamisation, de l'amélioration du cadre de vie et de la transition écologique

Favoriser l'attractivité des centres-bourgs

Deux programmes ont été mis en place pour renforcer l'attractivité et soutenir le développement durable de villes en investissant prioritairement dans la redynamisation de leur centre :

- « Petites villes de demain » destiné aux communes et intercommunalités de moins de 20 000 habitants
- « Action coeur de ville » qui s'adresse aux villes moyennes.

ACTION COEUR DE VILLE

Dans le Calvados deux villes ont bénéficié du dispositif : **Vire et Lisieux**. Il a permis de faciliter et soutenir le travail des collectivités locales, d'inciter les acteurs du logement et de l'urbanisme à réinvestir les centres-villes, et de favoriser le maintien ou l'implantation d'activités en coeur de ville.



INITIATIVE LOCALE

A Lisieux des projets d'aménagements urbains ont été réalisés. La rue Victor Hugo a été rénovée et de nouveaux axes privilégiant les mobilités douces ont été développés, par exemple la percée Lehain.

La concomitance du programme Action coeur de ville avec le projet ANRU sur le quartier de Hauteville est aussi une opportunité pour repenser l'attractivité du centre-ville avec des commerces et des services.

LE CHIFFRE

28 millions d'euros ont été engagés par l'État pour Vire et Lisieux



L'ÉVÈNEMENT

Le 9 février 2023, le préfet Roullon Mouchel-Blaisot, en charge du programme au niveau national, s'est rendu à Vire pour examiner les chantiers effectués et à venir. Il a rencontré la population, les commerçants et les associations pour parler notamment de la place de l'eau dans la ville.

PERSPECTIVES

Prolongé jusqu'en 2026, le programme Action coeur de ville intègre désormais un dispositif de requalification des entrées de ville et propose :

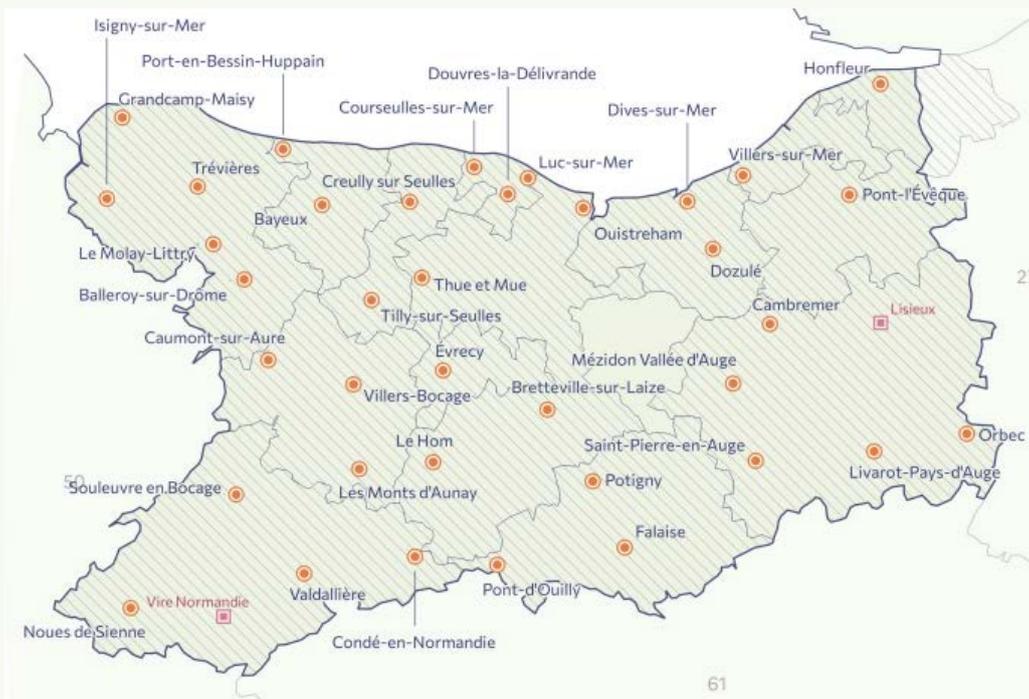
- Un fonds de 24 M€ pour la requalification des zones commerciales de périphérie en vue de financer des projets de réhabilitation

- Une enveloppe de 15 M€, par la Banque des Territoires, consacrée à l'ingénierie pour repenser les entrées de ville dans le but d'embellir leurs paysages et de les renaturer

- Un accompagnement de la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN) à travers des missions d'appui technique pour mieux prendre en compte les entrées de ville dans l'urbanisme et de partager des projets architecturaux réussis.

Avec 44 autres collectivités, la ville de Lisieux va bénéficier du soutien méthodologique, technique et financier que propose ce dispositif.

PETITES VILLES DE DEMAIN



Dans le Calvados 37 villes bénéficient du programme Petites villes de demain (PVD).

Le programme répond à différents besoins exprimés par les collectivités et s'adapte pour proposer une solution différenciée.

Ainsi, l'Etat et les partenaires viennent soutenir et faciliter les dynamiques de transition avec une offre de services multithématiques. Petites villes de demain renforce également la capacité humaine des équipes en finançant le poste d'un chef de projet à hauteur de 75% jusqu'en 2026.

INITIATIVE LOCALE

Dans le cadre du dispositif « Démonstrateurs de la ville durable », Mézidon Vallée d'Auge, lauréate PVD, a été retenue pour lancer sa transition de ville ferroviaire vers la ville de demain. Des innovations vont ainsi être impulsées, par exemple sur des nouvelles formes d'habitat.

LE CHIFFRE

828 456 euros : c'est le coût total annuel des 17 postes de chefs de projet financés à 75 % par l'État.

PERSPECTIVES

Offrir un accompagnement aux villages et aux très petites villes engagées dans des transitions ou des projets d'aménagement

Faire des territoires ruraux les promoteurs des circuits courts

Des projets alimentaires territoriaux (PAT) ont été mis en place dans le but de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ou les produits locaux dans les cantines. Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture qui encourage leur développement depuis 2014, ils sont élaborés de manière collective à l'initiative des acteurs d'un territoire (collectivités, entreprises agricoles et agroalimentaires, artisans, citoyens etc.).

Dans le Calvados, 5 PAT ont été lancés et soutenus par l'État pour développer une alimentation de qualité, durable et de proximité à Caen Normandie Métropole, Lisieux Normandie, Cœur Côte Fleurie, Intercom Vire au Noireau et Trévières. 3 projets sont également en cours à Hérouville-Saint-Clair, Colombelles et sur le territoire du Syndicat mixte Bessin urbanisme.

Au-delà du soutien financier, les services de l'État participent à la mise en réseau des acteurs et à l'appui au montage de projets.

INITIATIVE LOCALE

Dans le cadre du PAT de Vire au Noireau, une micro-ferme maraîchère : « Les jardins de Léo » a été créée à Souleuvre en Bocage, avec le soutien de l'État.

La société produit des légumes biologiques, diversifiés et de saison, et dispose d'un atelier de 50 poules pondeuses de race normande. Les produits sont destinés aux



cantines et à la commercialisation par le biais d'une coopérative de producteurs et de points retrait de panier.

PERSPECTIVES

Veiller à la finalisation des projets alimentaires territoriaux engagés et à leur pérennisation.

LE CHIFFRE

Près d'**1 million** d'euros a été attribué dans le Calvados aux lauréats des appels à projets lancés par l'État.

Développer les mobilités douces

Lancé en septembre 2018, le plan « Vélo et mobilités actives » a une ambition : faire du vélo un mode de transport à part entière. Ce plan s'appuie sur la création de pistes cyclables, le renforcement de la sécurité routière et de la sûreté, la proposition de mesures incitatives aux usagers et plus largement, le développement de la culture du vélo.

Ces efforts ont permis la création de près de

300 km de pistes cyclables dans le Calvados pour atteindre 1000 km de pistes au total.

Cette politique bénéficie dans le Calvados du plan de développement des véloroutes déployé par le Conseil départemental.

Pour sa part, l'État a soutenu les projets de plusieurs collectivités calvadosiennes à hauteur de près de 2,5 millions d'euros.



INITIATIVE LOCALE

L'État a, par exemple, soutenu la réalisation d'une voie dédiée aux vélos entre Hérouville-Saint-Clair et l'échangeur Pierre-Heuzé de Caen.

La contribution financière de l'État s'élève à près de **86 000 euros**, pour un projet

d'un montant global de près de **440 000 euros**.

Au-delà de l'augmentation du linéaire de voie dédiée aux vélos, ce projet a été l'occasion de sécuriser et de fluidifier la circulation au niveau de cet échangeur.

Faire des territoires des acteurs de la relance



Des mesures d'exonération fiscale ont été mises en place en faveur des territoires ruraux.

Une entreprise située dans une zone de revitalisation rurale (ZRR) ou qui souhaite s'y implanter bénéficie d'exonérations fiscales sous certaines conditions.

Ces critères sont liés notamment à l'effectif de ses salariés et à la nature de l'activité exercée. Ce dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2023.

LE CHIFFRE

Dans le Calvados **96** entreprises ont bénéficié des exonérations de contribution foncière des entreprises (CFE) et **6** communes sont concernées par des exonérations de taxe foncière, de contribution foncière et de contribution sur la valeur ajoutée pour les petits commerces en zones rurales.

PERSPECTIVES

- Consolider les zones de revitalisation rurale dans le Calvados
- Renforcer l'implantation des activités économiques en milieu rural, notamment grâce au programme Reconquête du commerce rural. Avec une enveloppe de **12 millions d'euros** pour 2023, l'État apportera un soutien à l'installation des commerces en zones rurales en finançant une partie des investissements préalables à l'installation.

L'aide de l'État pourra aller jusqu'à **80 000 euros**.

Renforcer la qualité des écoles en milieu rural

pour une jeunesse active et épanouie

**Assurer un accès au numérique
dans les écoles des territoires ruraux**



@Education nationale

Le développement de l'innovation numérique pour l'éducation est soutenu dans les écoles des communes rurales.

Des appels à projets ont permis d'accompagner les écoles afin qu'elles bénéficient d'équipements numériques destinés à favoriser les apprentissages, à enrichir le lien avec les familles et à conforter l'attractivité de l'école en ruralité. Les écoles ont pu acquérir des équipements numériques pour les classes et les élèves ou des services numériques permettant les échanges entre les enseignants, élèves et parents.

166 écoles dans le département ont ainsi pu obtenir le label « École numérique innovante ».

Le plan de relance a permis de financer les équipements numériques dans les écoles du Calvados à hauteur de 1 188 000 euros. Ce plan est ainsi venu compléter des subventions accordées au cours des années précédentes.

LE CHIFFRE

166 écoles labellisées « École numérique innovante ».

Développer les cordées de la réussite



@Education nationale

Les cordées de la réussite visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances pour les élèves de zone rurale et isolée. Elles ont pour objectif de lutter contre l'autocensure et de susciter l'ambition scolaire des élèves par un accompagnement de la classe de 4ème au lycée et jusqu'à l'enseignement supérieur.

Une Cordée de la réussite repose sur le partenariat entre, d'une part, une «tête de cordée» qui est un établissement d'enseignement supérieur et, d'autre part, des établissements dits «encordés» : collèges et lycées de la voie générale, technologique ou professionnelle.

LE CHIFFRE

29 collèges et lycées étaient « encordés » à la rentrée scolaire 2022 au bénéfice de 1277 élèves.



INITIATIVE LOCALE

Parmi les cordées à l'œuvre dans le Calvados, l'institut d'études politiques de Rennes-Caen est tête de cordée dans le cadre du programme d'études intégrées avec le lycée Charles Tellier de Condé en

Normandie, le collège et le lycée André Maurois de Deauville, le collège d'Isigny sur mer et le collège Marcel Gambier de Lisieux.

PERSPECTIVES

Développer de nouvelles cordées dans le Calvados avec l'enseignement supérieur notamment les écoles d'ingénieurs, l'université et les instituts d'études politiques.

Développer les pôles inclusifs d'accompagnement localisé



Pour mieux prendre en compte les besoins des élèves en situation de handicap et garantir leur prise en charge, des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (PIAL) ont été créés. Ils favorisent la coordination des ressources au plus près des élèves : les aides humaines, éducatives et pédagogiques. L'ensemble des écoles du département bénéficie aujourd'hui de ce service.

LE CHIFFRE

100% des écoles du Calvados sont rattachées à un pôle inclusif d'accompagnement localisé.

Garantir la maîtrise des fondamentaux



La bonne maîtrise des savoirs fondamentaux est l'un des principaux leviers de réduction des inégalités sociales.

Depuis 2018, le dédoublement des classes de CP et CE1 en zone rurale a permis d'offrir aux élèves de ces écoles des conditions d'apprentissage optimales et un encadrement renforcé.

LE CHIFFRE

70 classes de CP et CE1 sont dédoublées dans 27 écoles du Calvados.

PERSPECTIVES

Maintenir le dédoublement des classes de CP et CE1 en zone rurale.

Renforcer les prises en charges pédagogiques et éducatives

Le dispositif des « territoires éducatifs ruraux » (TER) a été créé pour renforcer les prises en charge pédagogiques et éducatives des enfants et des jeunes, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

L'INITIATIVE LOCALE

Une charte encadrant l'établissement d'un territoire éducatif rural a été signée à Vire Normandie le 21 février 2022. Elle a lancé l'expérimentation du programme qui définit 5 axes prioritaires :

- L'ambition des élèves ;

- Le continuum temps scolaire/temps périscolaire/temps extrascolaire ;
- Le numérique éducatif ;
- La mobilité ;
- Le développement durable.

PERSPECTIVES

Déployer la charte du Territoire éducatif rural à Vire.

Soutenir les campus numériques

Le programme « campus connecté » vise à élargir les possibilités de poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Les campus connectés sont des lieux d'études où les jeunes peuvent suivre, près de chez eux, des formations à distance dans l'enseignement supérieur en bénéficiant d'un tutorat individuel et collectif.

C'est l'université qui est mobile

pour être au plus près de ceux qui veulent accéder aux formations du supérieur.

Les espaces sont mis à disposition par les collectivités territoriales.

Labellisés par l'État et financés par le plan d'investissements d'avenir, les campus connectés sont portés par une collectivité territoriale en partenariat avec une université et en lien avec le

rectorat.

LE CHIFFRE

3 campus connectés sont opérationnels dans le Calvados à : Vire Normandie, la prison de Caen et l'Université de Caen.

PERSPECTIVES

Favoriser la montée en puissance des campus connectés.

Garantir partout sur le territoire calvadosien

un accès efficient aux services publics et à la santé

Accéder aux services publics dans les France services



Le programme France services a été mis en place par l'État pour garantir l'accès aux services publics essentiels à tous et sur tout le territoire.

L'objectif : que chaque Français ait accès à un espace France services à moins de 30 minutes de son domicile, pour l'accompagner dans ses démarches administratives du quotidien.

L'accueil est assuré au minimum par deux agents formés pour accompagner les citoyens dans leurs démarches.

Avec 42 espaces France services en activité dans le Calvados, le déploiement est allé au-delà de la cible initiale de 38, fixée par le Gouvernement. Compte tenu du maillage territorial des espaces France Services dans le département, tout calvadosien dispose de ce service à moins de 15 minutes

de chez lui (au lieu de 30 minutes au niveau national).

L'offre de services s'est élargie à de nouveaux partenaires : des points conseils budget avec l'Union départementale des associations familiales et des rendez-vous visio au sein de 5 France services avec le centre d'information sur les droits des femmes et des familles.

42 espaces France services dans le Calvados :



LE CHIFFRE

145 000 visites et **224 000** accompagnements réalisés en 2022 dans les France services du Calvados.

PERSPECTIVES

- Élargir l'offre de services, pour mieux répondre aux besoins des usagers. Par exemple la rédaction de formulaires PAC est expérimentée sur les sites de Trévières et de Souleuvre en Bocage.
- Accroître la notoriété du réseau pour en augmenter la fréquentation

Faciliter l'accès à la santé



DÉVELOPPER LES STRUCTURES DE SOINS

32 structures de soins coordonnées existent dans le Calvados :

- 26 pôles libéraux de santé ambulatoire (maisons de santé)
- 3 centres de santé pluridisciplinaires (CSP)
- 4 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Les pôles libéraux de santé ambulatoire (PSLA) sont des structures de soins de proximité regroupant des professionnels de santé, autour d'un projet et d'un système d'information partagés. L'objectif de création de PSLA a été dépassé et participe à la lutte contre les déserts médicaux.

DÉVELOPPER LA TÉLÉMÉDECINE



LE CHIFFRE

50 points de téléconsultation en Normandie.

La télémédecine est une pratique médicale effectuée par un médecin à distance en mobilisant des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Elle favorise ainsi l'accès de tous à des soins sur l'ensemble du territoire.

La nouvelle charte pour l'accès aux soins ambulatoires en Normandie 2021-2025 a été signée fin 2021 par l'ensemble des acteurs de la santé.

Cette charte a pour objectif de répondre aux enjeux de démographie médicale et maintenir un accès aux soins de proximité. Elle prévoit notamment le développement de la télémédecine dans les territoires, avec l'ouverture de 50 points de téléconsultation en Normandie là où l'accès aux soins est le plus difficile.

Dans le Calvados, ce dispositif est expérimenté aujourd'hui à Livarot et Cabourg.

PERSPECTIVES

■ Développer la téléconsultation en expérimentant des cabines et en publiant un guide pratique pour aider les collectivités à mettre en place des structures coordonnées ou des solutions innovantes de soin.

- Augmenter le nombre d'équipements de soins coordonnés
- Augmenter le nombre d'internes en stage en milieu rural
- Mettre en place un Médicobus, le cabinet médical mobile, dans le département

Placer la culture, le sport et le lien social au cœur des territoires ruraux du Calvados

Restaurer le patrimoine en milieu rural



L'État et le Conseil départemental se sont engagés à soutenir la restauration du patrimoine, notamment des édifices religieux qui ont ainsi pu être réhabilités.

LE CHIFFRE

2,7 millions d'euros ont été mobilisés par l'État pour soutenir la restauration du patrimoine.

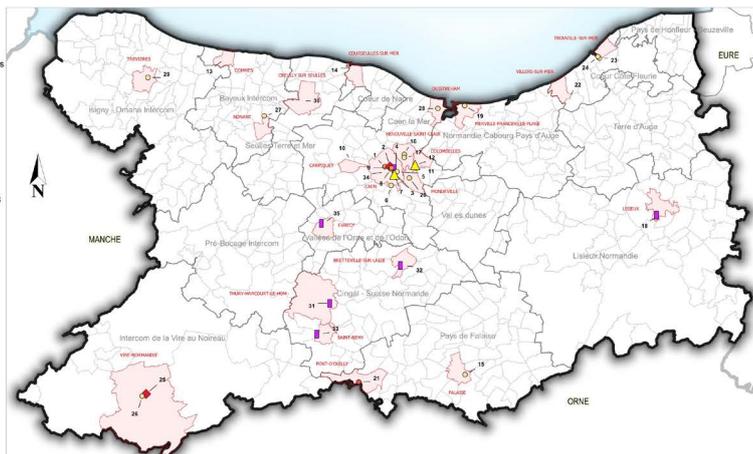
L'INITIATIVE LOCALE

Sur l'arrondissement de Lisieux, une trentaine de projets a été soutenu concernant le patrimoine vernaculaire (lavoirs, calvaires, vitraux...) ainsi que des projets d'ampleur comme la réfection de l'église de la Pommeraië à Saint Désir, celle de Lessard Lechène, et celle de Saint André d'Hébertot.

Créer des tiers-lieux

28 tiers-lieux ont été créés dans le Calvados et 6 projets sont en cours.

Les tiers-lieux prennent différentes formes : espaces de coworking, friches culturelles, fablabs, tiers-lieux nourriciers... ils ont en commun de mutualiser des espaces et des compétences, hybrider des activités et réunir un collectif citoyen engagé, favorisant la coopération pour répondre aux enjeux de leur territoire.



ID	Nom	ID	Nom	ID	Nom	ID	Nom	ID	Nom	ID	Nom
1	AFEV	6	Le Tunnel	11	Forum Digital	16	La Passerelle	21	L'Épicerie du Coing	26	Station V
2	Caen Plus Connecté	7	MOHO	12	Le Wip	17	Café des Imagés	22	Ecogays	27	Vitamines
3	Hay / Coworking	8	Rive Droite	13	L'Atre	18	La filature des possibles	23	Ol Court Festival	28	Le Pavillon
4	La Buffe	9	Secours Catholique (consortium)	14	Au Charbon	19	Ting Coworking	24	Work in Trouville	29	En Routes Livres
5	Le Dôme	10	Atelier Normand	15	La Ruche Ressourçante	20	Le Boom/Supernorde	25	Campus connecté VNZC	30	Le Prieuré Saint Gabriel
										31	Tiers lieu
										32	Tiers lieu
										33	La mine nouvelle
										34	ABC Aquaponie
										35	Tiers lieu



LE CHIFFRE

2,5 millions d'euros ont été mobilisés par l'Etat pour développer des tiers-lieux dans le Calvados grâce aux appels à projets et aux dotations.

ZOOM SUR...

Les Micro-Folies : un dispositif culturel innovant.

Le dispositif Micro-Folie consiste à intégrer un musée numérique au cœur d'un équipement déjà existant (médiathèque, salle des fêtes ...). Peuvent s'ajouter à ce module de base : un espace de réalité virtuelle, un espace FabLab (imprimantes 3D, brodeuse électrique, ...).

Ces plateformes culturelles de proximité sont un véritable outil au service de l'éducation artistique et culturelle.

Les Micro-Folies se déclinent en version fixe et itinérante, pour se déplacer au plus près des publics. La présence d'un médiateur culturel, ayant une appétence pour le numérique, est indispensable pour animer ce dispositif.

Chaque projet Micro-Folie est calibré sur mesure en fonction des besoins et des ressources du territoire. Son coût est estimé entre 50 et 60 000€ TTC et peut évoluer en fonction des modules souhaités. Le financement pour son installation peut être accompagné par l'État à hauteur de 30 % au titre de la DETR-DSIL.

Dans le Calvados, 7 Micro-Folies sont ouvertes au public et plusieurs projets sont en cours de réflexion.

PERSPECTIVES

Poursuivre le déploiement des micro-folies sur le territoire notamment dans les intercommunalités qui en sont dépourvues : Pays de Honfleur-Beuzeville, Cingal-Suisse Normande, Bayeux Intercom, Coeur de Nacre, Intercom de la Vire au Noireau, Isigny - Omaha Intercom, Seullès Terre et Mer, Val es Dunes, Vallées de l'Orne et de l'Odon.

Développer la culture

PERSPECTIVES

■ Mettre en place des contrats territoire lecture (CTL) auprès des territoires ruraux. Les CTL permettent d'initier des partenariats entre les collectivités territoriales et l'État autour de projets de développement de la lecture.

■ Développer les expérimentations autour des « résidences culturelles de territoire » : développer, dans le cadre d'une politique concertée avec les collectivités territoriales, des résidences d'artistes, de journalistes, d'architectes, suscitant la participation active des habitants.

■ Déployer largement le pass Culture pour que tous les jeunes puissent l'utiliser.

Le pass Culture a pour ambition de faciliter pour chaque jeune l'accès à la culture. Il prend la forme d'une application géolocalisée, avec une dotation financière permettant aux jeunes de bénéficier d'offres culturelles.

D'abord prévu pour les jeunes âgés de 18 ans, le pass Culture a été étendu le 1er janvier 2022 aux jeunes de 15 à 17 ans.

Une part collective a également été mise en place pour les élèves de la 4e à la terminale, dédiée aux actions d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs.



Développer le sport en milieu rural

En milieu rural, les équipements sportifs constituent un facteur d'attractivité et de développement du territoire à part entière. L'objectif est de développer la pratique sportive dans tous les territoires, en luttant contre toutes les inégalités d'accès au sport.

LES CHIFFRES

La construction d'équipements sportifs a été fortement soutenue dans le Calvados

- Enveloppe J'apprends à nager : 2 000 € à Pont d'Ouilly loisirs
- Plan aisance aquatique : 1 M € pour la construction d'un espace aquatique à Saint-Pierre-en Auge
- Plan 5000 équipements de proximité : sur les 11 équipements aidés en 2022 sur le département, 9 se situaient en zone rurale pour un montant total à hauteur de 871 923 €.

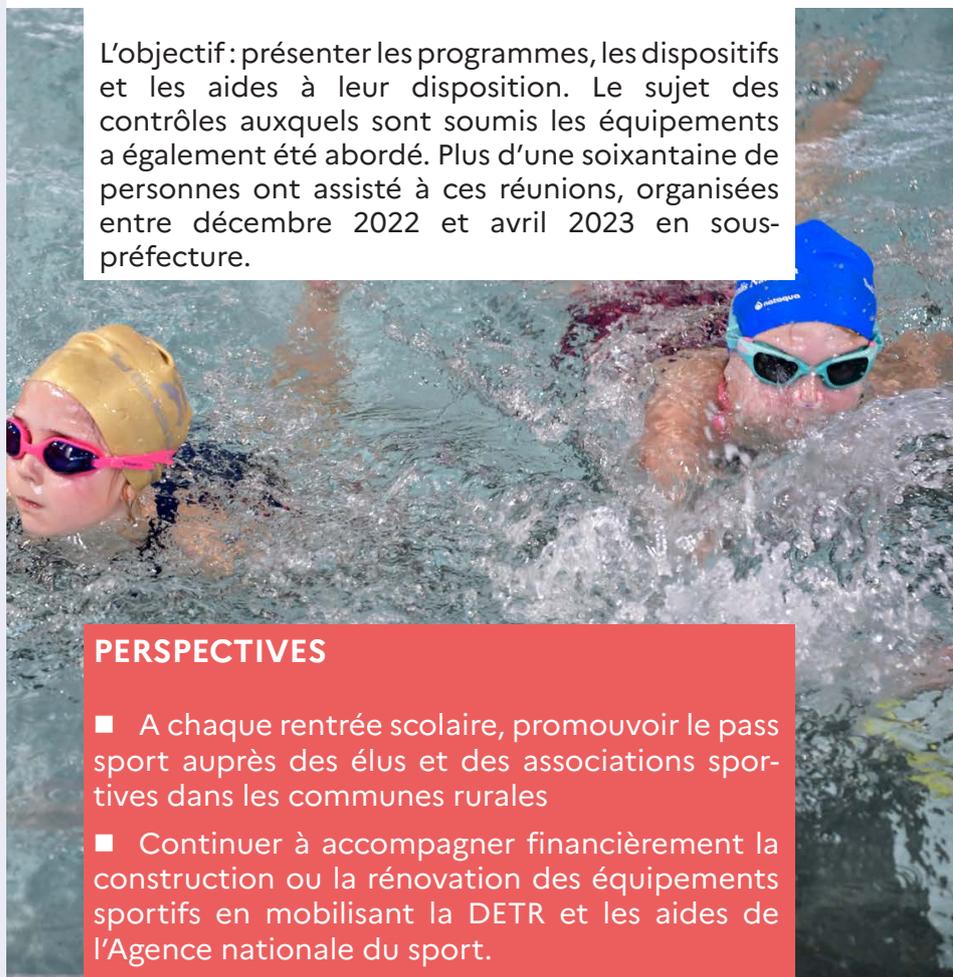
Des emplois sportifs ont par ailleurs été subventionnés par l'Agence nationale du sport en 2022

- Sur les 12 emplois subventionnés par l'ANS en 2022 sur le Calvados à raison de 12 000 € par an pendant trois ans, 6 ont été attribués à des structures intervenant en milieu rural
- A ces postes s'ajoutent 8 postes « 1 jeune une solution » créés en zone rurale ainsi que 6 contrats d'apprentissage

L'INITIATIVE LOCALE

Le Service départemental « Jeunesse et sport » est intervenu devant les élus locaux et les personnels administratifs des collectivités locales de chaque arrondissement du Calvados.

L'objectif : présenter les programmes, les dispositifs et les aides à leur disposition. Le sujet des contrôles auxquels sont soumis les équipements a également été abordé. Plus d'une soixantaine de personnes ont assisté à ces réunions, organisées entre décembre 2022 et avril 2023 en sous-préfecture.



PERSPECTIVES

- A chaque rentrée scolaire, promouvoir le pass sport auprès des élus et des associations sportives dans les communes rurales
- Continuer à accompagner financièrement la construction ou la rénovation des équipements sportifs en mobilisant la DETR et les aides de l'Agence nationale du sport.

Connecter les territoires ruraux du Calvados

Assurer la bonne couverture
en internet fixe et téléphonie mobile pour tous

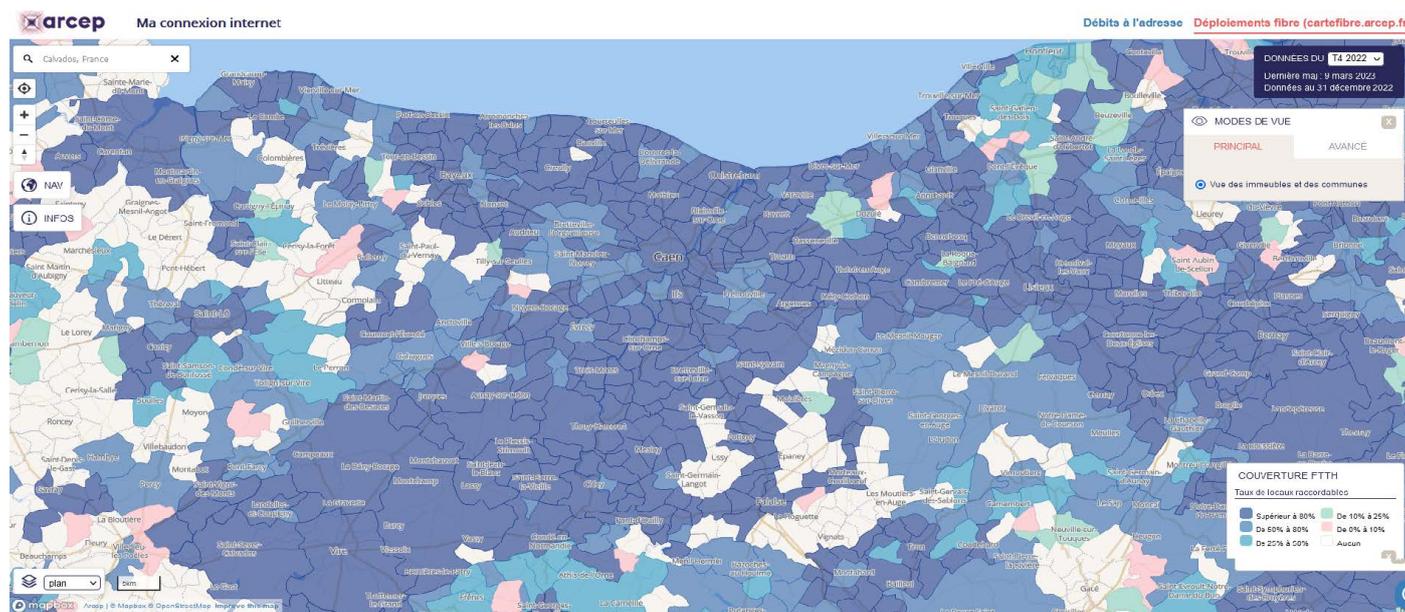
INTERNET FIXE

Le plan « France Très Haut Débit » vise à donner accès à tous les Français :

- à un haut débit fixe performant (8 Mbit/s) dès 2020 ;
- à un très haut débit fixe (30 Mbit/s) en 2022 ;
- à la fibre optique à l'ensemble du territoire d'ici 2025.

Le Calvados est l'un des départements où la fibre est la plus déployée et reste le 1er département de Normandie pour la couverture très haut débit.

La couverture fibre optique dans le Calvados :



LE CHIFFRE

Dans le Calvados le taux de déploiement de la fibre est de **81 %**.

PERSPECTIVES

Poursuivre le déploiement de la fibre dans le Calvados pour atteindre 100 % du territoire en 2025.

TÉLÉPHONIE MOBILE

L'État a signé en 2018 un accord, le « New Deal mobile », avec les opérateurs de téléphonie.

L'objectif est d'assurer à tous les Français une couverture de qualité, permettant l'ensemble des usages de la 4G, en apportant de la couverture mobile dans les zones peu ou pas couvertes.

Des pylônes de téléphonie mobile sont implantés ou modernisés afin d'améliorer la qualité du signal et de permettre la généralisation de la couverture 4G.

A la fin de l'année 2022, 11 pylônes ont été mis en service sur une dotation de 27 pylônes attribués au Calvados.

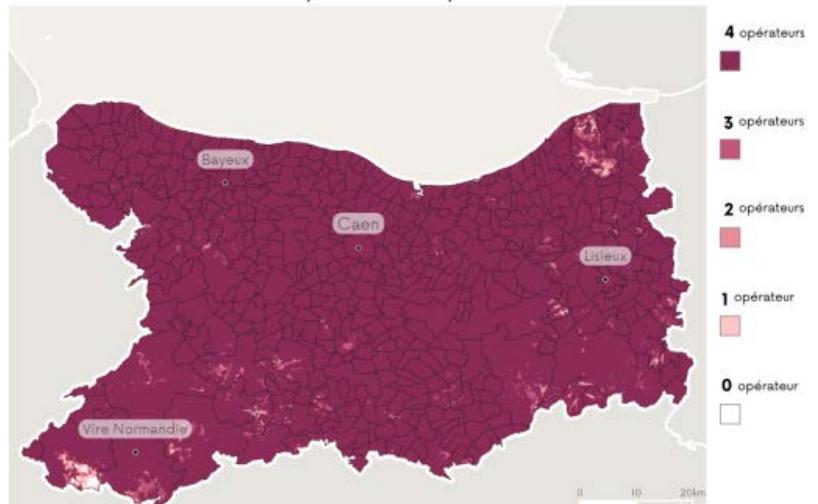
LE CHIFFRE

Dans le Calvados, le taux de couverture 4G est de **99 %**, il est supérieur à celui observé au niveau national (92,8%).

PERSPECTIVES

Poursuivre la mise en service des pylônes attribués au Calvados pour garantir la généralisation de la couverture 4G.

Couverture en 4G en extérieur par nombre d'opérateurs



Mettre la relation de proximité entre l'État et les collectivités locales au service de la réussite des projets du territoire

Recueillir la parole des élus



Un dialogue permanent a été mis en place entre l'État et les collectivités territoriales dans le cadre d'instances qui permettent de suivre la mise en œuvre des politiques publiques et de recueillir la parole des élus sur différents thèmes : cohésion territoriale, sécurité, numérique, dotations...

Dans le Calvados, les échanges ont lieu à l'occasion :

- des comités locaux de cohésion territoriale ;
- des réunions trimestrielles des intercommunalités ;
- de la commission annuelle de la dotation d'équipement des territoires ruraux ;
- du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance ;
- des bilatérales avec les élus ;
- de la commission départementale du numérique.

PERSPECTIVES

- Poursuivre les actions d'information thématique à destination des maires en fonction de l'actualité.
- Renforcer l'accompagnement des élus et notamment des maires des communes rurales en période de crise.

Contribuer au financement des investissements

La dotation d'équipement des territoires ruraux est le principal outil de financement des projets des communes situées en zone rurale.

Elle apporte un soutien à une grande diversité de projets :

- rénovation d'écoles
- revitalisation des centres-bourgs
- rénovation thermique
- travaux de voirie
- équipements sportifs
- végétalisation d'espaces...

En complément, la dotation de soutien à l'investissement local, qui concerne l'ensemble des communes, permet d'apporter des financements supplémentaires aux territoires ruraux.

LE CHIFFRE

Près de **40 millions** d'euros ont été mobilisés par l'État entre 2020 et 2022 pour soutenir les projets des communes rurales grâce à la DETR.

Animer les contrats de relance et de transition écologique



Face aux défis d'aujourd'hui, les contrats de relance et de transition écologique permettent d'agir dans la co-construction et le partenariat, où ensemble les acteurs élaborent une feuille de route commune.

Les 16 établissements publics de coopération intercommunale du Calvados se sont lancés dans cette démarche de contractualisation qui a été positive à double titre :

- elle a permis de penser les projets dans une vision d'ensemble ;
- elle a incité à travailler sur la transition écologique notamment via la recherche d'économies d'énergie sur les bâtiments communaux.

LE CHIFFRE

52 millions d'euros de subventions ont été mobilisés pour **421** projets inscrits aux CRTE.

PERSPECTIVES

Intégrer le fonds vert dans la planification des opérations d'investissement.

Le fonds vert va aider les collectivités à renforcer leur performance environnementale, adapter leur territoire au changement climatique et améliorer leur cadre de vie.

Il est doté de 2 milliards d'euros de crédits au niveau national déconcentrés aux préfets pour le financement des projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés.

Le Fonds vert

Accélérer la transition écologique dans les territoires



PRÉFET DU CALVADOS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



@préfet14



Préfet du Calvados



@préfet14



Préfecture du Calvados